UNE CLOTURE mais pourquoi faire?

Le sylvopastoralisme est pratiqué dans les forêts de Serre-Ponçon. Brebis et vaches parcourent les forêts pour pâturer et participent à entretenir les sous-bois. Mais pour ne pas que le bétail divague, des clôtures et portillons sont installés.

PENDANT VOS BALADES. FERMER LES CLÔTURES POUR LA SÉRÉNITÉ DES TROUPEAUX ET DE LEURS ÉLEVEURS!





BOIS MORT AU SOL, pas d'inquiétude

Le bois mort est laissé au sol **volontairement** car il est le support de 25% de la biodiversité forestière.

Par la décomposition du bois mort, les sols restent ainsi riches et fertiles dans le temps.

Même si après un chantier forestier, l'impact visuel peut-être déroutant, patience... D'ici quelques années, le paysage aura retrouvé toute son harmonie.



POUR INFOS

NE PAS RESPECTER LA RÉGLEMENTATION **EST PASSIBLE D'AMENDE.**

EXEMPLE: 135€ D'AMENDE POUR LE CONDUCTEUR D'UN VÉHICULE MOTORISÉ CIRCULANT OU STATIONNANT SUR UNE ROUTE INTERDITE D'ACCÈS.



Cette action de sensibilisation s'inscrit dans le cadre de l'élaboration de la première charte forestière de territoire de la Communauté de communes de Serre-Ponçon,

projet financé avec le concours de la Région SUD et de l'Union Européenne avec les Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural.

Contact

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON 6 IMPASSE DE L'OBSERVATOIRE 05200 EMBRUN TÉL. 04 92 43 22 78 CHARTEFORESTIÈRE@CCSERREPONCON.COM









FORÊTS en partage

COMPRENDRE LES DIFFÉRENTS USAGES DE LA FORÊT POUR MIEUX LA PARTAGER.





LES FORÊTS DU TERRITOIRE DE SERRE-PONÇON SONT FRÉQUENTÉES :

PROMENEURS, SPORTIFS, AMATEURS DE NATURE, CHASSEURS, ÉLEVEURS ET BIEN SÛR, FORESTIERS. DES USAGES DE LOISIRS SE SUPERPOSENT AUX USAGES PROFESSIONNELS.

EN PÉRIODE ESTIVALE, SOYONS VIGILANTS ET RESPECTONS LES DIFFÉRENTS UTILISATEURS DE LA FORÊT POUR MIEUX COHABITER, TOUT EN PRÉSERVANT CE PATRIMOINE.



BBQ

pas n'importe où!

Les feux de forêts sont essentiellement déclenchés par des imprudences humaines. Si vous envisagez un barbecue, utilisez des places à feu identifiées comme telles qui permettent de faire des grillades sur un site autorisé.

LES VOITURES STATIONNÉES où il faut!



Une majorité de routes forestières sont fermées à la circulation publique. Ces interdictions de circuler sont matérialisées par des panneaux et/ou des barrières. Une barrière ouverte ne veut pas dire que le chemin est accessible en voiture!

Remportez vos déchets! NOS FORETS PRÉSERVÉES

Outre la pollution visuelle qu'ils représentent, les déchets disséminés en forêt sont un danger pour l'environnement. Remporter ses déchets pour préserver la forêt est le bon réflexe à avoir.

TEMPS DE DÉGRADATION, QUELQUES EXEMPLES:

BRIQUET = 100 ANS SAC PLASTIQUE = 450 ANS

Même les mouchoirs en papier mettent du temps à se dégrader!



LOISIRS EN FORÊT

quelques règles à respecter

Pour ne pas impacter la faune et la flore forestière ainsi que la quiétude des lieux; il faut rester sur les chemins balisés. La fréquentation de certains secteurs peut aussi entraîner une dégradation accélérée des sols. Pour vous guider dans vos balades, la Communauté de communes de Serre-ponçon propose des circuits VTT et randonnée sur le site :



© JL Armand - Vélo Vert magazine

HTTP://WWW.RANDO-SERREPONCON.COM









La gestion durable des forêts est pratiquée sur le territoire.

Le bois y est récolté pour alimenter autant que possible des filières locales, à la fois avec du mélèze de qualité transformé en bois d'oeuvre, mais aussi pour valoriser les pins, utilisés en plaquettes forestières qui alimentent les réseaux de chaleur du territoire. La saison de récolte du bois est contrainte car dès l'arrivée de la neige, les forêts ne sont plus accessibles.

CHANTIER EN COURS attention! danger

Pendant la saison touristique, les chantiers forestiers ne sont pas en vacances...

Il est nécessaire de respecter les consignes affichées à l'entrée des chantiers forestiers, **POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS**.



NE PAS STATIONNER DEVANT LES BARRIÈRES : C'EST UN ACCÈS UTILISÉ PAR LES FORESTIERS MAIS AUSSI PAR LES SECOURS.